

**Procès-verbal
du Conseil Consulaire pour la Protection et l'Action Sociale spécial OLES
du 30 novembre 2023**

Le Conseil consulaire pour la protection et l'action sociale (CCPAS) dédié aux OLES, présidé par Monsieur Gérard EPELBAUM s'est tenu le 30 novembre 2023 à 9 heures 30 heures dans les locaux du Consulat général de France à New York.

Etaient présents :

Conseillers des Français de l'étranger :

- Dr. EPELBAUM Gérard, Président du conseil, Conseiller des Français de l'étranger, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger - Représentant d'une association nationale des Français établis hors de France (reconnue d'utilité publique) – UFE
- M^{me} MICHEL Annie, Conseillère des Français de l'étranger, en visioconférence
- M. ORTOLI Richard, Conseiller des Français de l'étranger, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger
- M^{me} RICHARD Pascale, Conseillère des Français de l'étranger, Conseillère à l'Assemblée des Français de l'étranger

Agents du poste :

- M. ROBERT Jérémie, Consul général de France, Rapporteur général
- M. LABAN Damien, Consul général adjoint
- M^{me} BOYER Camille, Vice-consule, Cheffe du service social
- M. LETEISSIER Stéphane, Agent en charge des affaires sociales

Absents :

- M. PAGNI Patrick, Conseiller des Français de l'étranger

Secrétaire de séance : M. TIRE Laurent, Agent consulaire en charge des affaires sociales

Membres participants :

- M^{me} Sylvie POULAIN, présidente de Français du Monde-ADFE

Experts :

- M. Aurélien BONNET, président de l'Accueil New York
- Dr EPELBAUM Sylvie, Présidente de l'Entraide française

Ont été transmis aux membres les documents de travail suivants :

- Document d'orientation à l'attention des associations

Ordre du jour

- Introduction par le Président du conseil consulaire
- Présentation de la campagne OLES 2024 par le Consulat général de France à New York
- Présentation du bilan provisoire de l'OLES
- Présentation de la demande de l'Entraide française
- Délibération des membres du conseil consulaire sans l'association

Le Président du conseil consulaire annonce que le quorum est atteint et ouvre la séance à 9h45. Il rappelle aux participants le principe de confidentialité des débats.

Il souligne que le document d'orientation à l'attention des associations a été remis aux membres et que le guide du conseil consulaire est mis à disposition pour consultation.

Le Consul général de France à New York, Rapporteur général du conseil consulaire, remercie les membres pour leur présence au conseil consulaire dédié aux organismes locaux d'entraide et de solidarité (OLES).

Il rappelle que dans ce cadre, nous sommes saisis pour avis des demandes de subvention aux OLES et aux associations œuvrant au soutien social des Français de l'étranger les plus démunis.

Il précise que les membres du conseil consulaire ne peuvent pas prendre part aux débats et aux délibérations lorsqu'ils ont un intérêt au dossier d'une association. Il invite donc les membres concernés à se signaler dès maintenant puis à se retirer des débats sur les dossiers concernés.

L'Entraide française a été invitée à participer à ce conseil pour présenter son bilan annuel et sa demande de subvention pour 2024. Les représentants de l'association ne participent pas aux délibérations du conseil consulaire.

I. Présentation de la campagne OLES

Camille BOYER, Cheffe du service social, débute la présentation de la campagne OLES.

Les Organismes Locaux d'Entraide et de Solidarité (OLES) sont des **partenaires privilégiés des postes pour l'aide en faveur de nos compatriotes les plus démunis à l'étranger** et jouent un rôle précieux et complémentaire de celui des consulats répondant à des situations qui, par leur urgence ou leur nature, ne peuvent trouver de solutions dans le cadre des conseils consulaires.

1. Bilan de la campagne OLES 2023

En 2022, 1,32 M € avaient été versés à 91 associations aidant nos compatriotes (principalement dans l'Union Européenne, en Asie-Océanie et en Afrique zone CFA).

Le Rapporteur général présente aux membres le résultat de la commission permanente 2023 :

- Budget initial : 1 400 000 €
- Enveloppe après réserve de précaution : 1 330 000 €
- 93 associations ont bénéficié d'une subvention

En ce qui concerne ce poste, l'Entraide française a bénéficié d'une subvention de 3 000€ en 2023.

2. Cadre de travail pour la campagne OLES 2024 et les critères d'éligibilité

Mme BOYER poursuit la présentation en présentant le cadre de travail pour l'année 2024 et les critères d'éligibilité.

Le Ministère a retenu **quatre critères d'éligibilité sur lesquels les conseils consulaires devront se prononcer formellement** :

- 1. Complémentarité des actions du consulat et non redondance** : en règle générale, la subvention ne doit pas bénéficier à des allocataires de nos aides sociales (allocation de solidarité, allocation handicapé...); les associations bénéficiant d'une subvention au titre de la campagne OLES peuvent jouer un rôle de relais géographique du consulat.
- 2. Dynamisme de l'association dans la recherche de nouvelles sources de financements** : organisation d'évènements caritatifs destinés à générer des fonds, campagne de mécénats, mise en valeur du patrimoine de l'association, etc. La subvention versée devrait représenter moins du tiers des ressources de l'association.
- 3. Transparence, qualité du dialogue avec le consulat et des retours d'information sur les actions entreprises.**
- 4. Seules les demandes émanant d'associations en mesure de présenter un budget consolidé sur l'année N-1 seront recevables.** Comme l'an dernier, les associations dont la création est postérieure au 31/12/2022 ne seront donc pas éligibles à une subvention au titre de la campagne OLES 2024.

Elle précise que les associations nationales représentatives des Français établis hors de France reconnues d'utilité publique (Français du Monde-ADFE et UFE) qui avaient pu, de façon exceptionnelle, recevoir des subventions dans le cadre des campagnes OLES élargies en 2020 et 2021 ne sont plus éligibles à une subvention au titre des OLES depuis la campagne 2022. Ces

associations peuvent continuer à demander des subventions dans le cadre de la campagne STAFE uniquement.

II. Présentation du bilan provisoire de l'Entraide Française et demande 2024

Camille BOYER, Vice-Consule, invite Sylvie EPELBAUM, Présidente de l'Entraide française à présenter le bilan de l'association pour l'année 2023.

Sylvie EPELBAUM, Présidente de l'Entraide française, présente les actions de l'association en 2023.

Elle sollicite pour l'année 2024 une subvention de 3 000 €.

III. Délibération des membres du conseil consulaire

Le Rapporteur général invite les élus à se prononcer sur la demande de subvention présentée par l'Entraide française.

[...]

Synthèse de la séance

Le CCPAS spécial OLES a validé le dossier de demande de subvention de l'Entraide Française à hauteur de 3 000 €.

Le président du conseil consulaire rappelle aux membres l'importance de respecter la confidentialité des travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, le Consul général remercie le président ainsi que tous les participants et salue le rôle précieux joué par l'Entraide Française au sein de la communauté française.

La séance est close à 10h30.